

FAQ du personnel (PHQ) de la fédération

Qu'est-ce qui restera inchangé pendant la transition ?

- Tous les membres du PHQ resteront des employés de leur établissement.
- Les 35 équipes nationales actuelles de la fédération resteront en place pour soutenir la coordination et la prestation de services nationaux.
- Les comités actuels de la fédération Calcul Canada resteront en place avec des ajustements pour intégrer l'équipe de la NOIRN

Quels changements auront lieu durant la transition ?

Le modèle de financement actuel va changer, car le financement de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) pour notre écosystème d'infrastructure de recherche numérique (IRN) prendra fin le 31 mars 2022. La NOIRN assumera la responsabilité du financement à partir du 1^{er} avril 2022. De plus, la structure actuelle du comité de la fédération Calcul Canada sera modifiée :

À compter du 1^{er} avril 2022 :

Les structures actuelles des comités de la fédération Calcul Canada (par exemple : le conseil des chefs de technologies, le comité de haute direction, le conseil de leadership technologique, etc.) resteront en place avec des ajustements pour intégrer les coéquipiers de la NOIRN au plus tard le 1^{er} avril 2021.

- Nizar Ladak présidera le comité de haute direction (EMC) et y ajoutera Ghilaine Roquet et Brock Kahanyshyn ;
- Brock/NDRIO, directeur de l'exploitation, présidera le conseil des chefs de technologies (CoCTO) ;
- Brock/NDRIO, directeur de l'exploitation, présidera le conseil de leadership technologique (TLC) ;
- Roy Chartier présidera un nouveau comité d'architecture des TI.
- Masood Akhtar présidera le conseil de sécurité nationale
- Brock Kahanyshyn présidera le comité consultatif sur la cybersécurité
- Narinder Dehal présidera le comité des finances
- Julie Cafley participera à la présidence en rotation du groupe de travail des communicateurs.
- Un nouveau comité d'investissement sera formé pour soutenir le rôle de la NOIRN en tant que prestataire de financement dans l'écosystème de l'IRN.

Qu'arrivera-t-il à compter du 1^{er} avril 2022 ?

- Tous les membres du personnel hautement (PHQ) resteront des employés de leurs établissements.
- Une partie du salaire du PHQ faisant partie des services d'hébergement nationaux sera financé par la NDRIO par le biais d'ententes de services et d'engagements convenus.
- Une partie du salaire du PHQ faisant partie des services nationaux (notamment la cybersécurité) sera financé par la NDRIO par le biais d'ententes de services et d'engagements convenus.

Qu'advient-il des 35 équipes nationales ?

À partir d'avril 2022, les sites d'hébergement, les régions et la NOIRN travailleront ensemble pour harmoniser les équipes nationales en mettant l'accent sur le calcul informatique de pointe (CIP), la gestion des données de recherche (GDR) et les logiciels de recherche (LR), ainsi que sur la structure de gouvernance qui émergera de la mise en œuvre du modèle national de prestation de services.

Qu'advient-il des services offerts par le bureau central de Calcul Canada (CCC) ?

À compter du 1er avril 2022 et peut-être avant cette date, Brock assumera la supervision des services du bureau central de Calcul Canada (CCC) et du personnel connexe responsable de ses services, notamment la base de données de Calcul Canada, le processus du concours d'allocation de ressources, le personnel de l'équipe d'infrastructure de logiciels intermédiaires, ainsi que les employés du CCC faisant partie de l'équipe nationale d'analyse, deviendront des employés ou des détachés de la NOIRN.

La NOIRN reprendra-t-elle les outils de collaboration actuels qui sont essentiels à la fédération Calcul Canada : comptes Google, Slack, DNS, etc.

Oui, dans le cadre de la transition, la NOIRN reprendra les divers outils de collaboration du bureau central de Calcul Canada. La NOIRN et Calcul Canada se chargent de la transition de la propriété de ces outils. L'équipe de transition de la NOIRN communiquera avec les utilisateurs de ces systèmes pour assurer la continuité du service.

Le modèle national de prestation de services ne sera pas finalisé avant le 1^{er} avril 2022 ; à quoi devrait ressembler la transition ?

Le plan actuel pour le 1er avril 2022 consiste à assurer la transition des activités telles qu'elles sans interruption des services dans la mesure du possible. La NOIRN et Calcul Canada travaillent actuellement ensemble sur notre plan de transition. La transition vers le nouveau modèle de prestation de services sera une transition à long terme.

Que se passe-t-il si le gouvernement fédéral (ISDE) approuve la future proposition de financement que la NOIRN lui présente ?

Si le gouvernement fédéral approuve la future proposition de financement de la NOIRN, il pourrait allouer jusqu'à 60 millions en plus de financement en capital à des objectifs stratégiques et à des initiatives qui appuieraient la progression de la stratégie d'IRN du gouvernement du Canada et de la feuille de route stratégique de la NOIRN.

Si vous avez d'autres questions ou si vous souhaitez des précisions sur les réponses de cette FAQ, veuillez nous contacter à communications@engagedri.ca.